

Arrêté du 19 AOUT 2025
relatif à la composition du jury des concours de recrutement direct
dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs
et des cours administratives d'appel
au titre de l'année 2025

NOR : JUSE2523425A

Le vice-président du Conseil d'Etat,

Vu le code de justice administrative, notamment son article R. 233-9 ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture des concours externe et interne de recrutement direct dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommée présidente du jury des concours de recrutement direct dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel autorisés au titre de l'année 2026, en sa qualité de présidente de la mission d'inspection des juridictions administratives : Mme Brigitte Phémolant, conseillère d'Etat.

Article 2

Sont nommés membres du jury des concours de recrutement direct dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel autorisés au titre de l'année 2026 :

- Mme Nathalie Massias, conseillère d'Etat ;
- M. Robert Parneix, conseiller honoraire à la Cour de cassation ;
- M. Pierre Bourdon, professeur des universités ;
- Mme Delphine Costa, professeure des universités ;
- Mme Naïla Boukheloua, présidente du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- M. Rudolph d'Haëm, président du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Article 3

En cas d'empêchement de Mme Brigitte Phémolant, Mme Nathalie Massias est désignée en qualité de présidente suppléante, en vue d'assurer les fonctions de présidente du jury.

Article 4

Sont nommés correcteurs adjoints du jury des concours de recrutement direct dans le corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel autorisés au titre de l'année 2026 :

- M. Aurélien Gloux-Saliou, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;
- Mme Marie Lehman, maîtresse des requêtes en service extraordinaire au Conseil d'Etat ;
- M. Boris Kuperman, président de section du corps des magistrats des chambres régionales et territoriales des comptes ;
- Mme Cheyenne Mathé, première conseillère du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- Mme Hélène Pildjian, première conseillère du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel ;
- M. Michaël Thomas, premier conseiller du corps des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel.

Article 5

Le secrétaire général du Conseil d'Etat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le **19 AOUT 2025**


Didier Roland Tubuteau